

FACIL
pour l'appropriation collective de l'informatique libre
Assemblée générale extraordinaire
30 novembre 2013

Procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire de FACIL, tenue le samedi 30 novembre 2013 à 13 heures, au Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) situé au 405 avenue Ogilvy, Bureau 101, Montréal.

La réunion a été convoquée par courriel dans les délais prescrits par les règlements.

PRÉSENTS :

Membres de la direction

Antoine Beaupré [AB], Vice-président
Martin Chénier [MC], Trésorier
Éric Beaurivage [EB], Secrétaire

Administrateurs

Omar Bickell [OB]
Mathieu Gauthier-Pilote [MGP]
Claude Coulombe [CC]
Frédéric Côté [FC]

Membres

Daniel Pascot
Charles Robert
Robin Millette
Pierre Villemure
Marc Ouimet
Sébastien Grenier

ABSENTS :

Membres de la direction

Fabián Rodriguez [FR], Président

Administrateurs

Immanuel Giulea [IG]
Luis Molinié [LM]
Diane Mercier [DM]

00 Ouverture de l'assemblée

Antoine Beaupré constate le quorum et déclare ouverte l'assemblée à 13 h 25. Il souhaite la bienvenue aux membres. Il présidera cette assemblée générale extraordinaire tandis que Éric Beaurivage agira en tant que secrétaire.

Charles Robert se questionne quant aux sources de revenu puisque celles-ci ne sont pas mentionnées et il

nous faut quelque chose de constant. Il suggère d'ajouter une source de revenu stable à la proposition #1 (objectif #1) car on cherche des revenus récurrents. Selon lui, FACIL pourrait offrir des services à des non-membres.

Mathieu Gauthier-Pilote amène l'exemple d'offrir un service de courriel sécurisé.

Pierre Villemure se demande quelle serait la tâche de la personne qui ferait la permanence à savoir vers quel modèle l'association souhaite se diriger.

Daniel Pascot revient sur la question du financement grâce à des services en disant que ce n'est pas quelque chose de facile à instaurer. On peut regarder ce qui se fait du côté de Linux, Framasoft et de l'APRIL qui est notre équivalent français. L'APRIL a obtenu 5000 membres grâce à HADOPI.

01 Objectif 1 : une permanence pour FACIL

SUR PROPOSITION DE CLAUDE COULOMBE
ET SECONDÉ PAR CHARLES ROBERT
IL EST RÉSOLU

de réduire le nombre de membres recherchés à 500.

ON DEMANDE LE VOTE

7 personnes sont pour, 3 contre et il y a 2 abstentions.

ADOPTÉE

SUR PROPOSITION DE OMAR BICKEL
ET SECONDÉ PAR CHARLES ROBERT
IL EST RÉSOLU

de rajouter un exemple de service ponctuel et récurrent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

* Robin Millette quitte l'assemblée à 13 h 40 pour y revenir plus tard.

SUR PROPOSITION DE ROBIN MILETTE
ET SECONDÉ PAR MATHIEU GAUTHIER-PILOTE
IL EST RÉSOLU

de reformuler l'objectif afin d'ajouter une permanence et un local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Omar Bickell trouve que de parler d'un local à ce stade est quelque peu prématuré.

Daniel Pascot dit que LINUQ est rendu hébergé par le service de loisirs de la ville.

Marc Ouimet apporte la question de l'incubateur et Sébastien Grenier est d'accord pour dire que ce serait une excellente source de soutien.

ON DEMANDE LE VOTE

10 personnes sont pour, 1 contre et il y a 2 abstentions.

ADOPTÉE

02 Objectif 2 : rencontre des organismes publics

SUR PROPOSITION DE OMAR BICKEL
ET SECONDÉ PAR ANTOINE BEAUPRÉ
IL EST RÉSOLU

de reformuler la proposition afin pour y ajouter "publics tels que la rencontre du MELS." afin de faire en sorte que ce soit plus ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

03 Objectif 3 : des chapitres régionaux de FACIL

Daniel Pascot demande s'il faudrait qu'il y ait un membre du CA dans chacun de ces "chapitres". On ne parle pas d'une structure formelle, ce serait des groupes avec membres locaux (i.e.: FACIL Sherbrooke).

DEMANDE D'AMENDEMENT PAR ANTOINE BEAUPRÉ
ET SECONDÉ PAR CLAUDE COULOMBE

pour remplacer "chapitres régionaux" par "groupes de membres de membres locaux".

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

04 Objectif 4 : site web de FACIL comme référence incontournable

Omar Bickell demande ce que comprend l'apport à La voix du libre.

Frédéric Côté dit que l'idée c'est que tout soit sauvegardé dans le temps (archive) en faisant en sorte que toutes les initiatives se retrouvent sous la bannière de FACIL.

* Sébastien Grenier est arrivé à 13 h 54 et demande ce qu'est La voix du libre.

Les personnes concernées lui explique en disant que Yannick Pavard cherchait quelqu'un pour le remplacer.

SUR PROPOSITION DE CLAUDE COULOMBE
ET SECONDÉ PAR OMAR BICKEL
IL EST RÉSOLU

d'ajouter un point 4 pour l'Agenda du libre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Robin Millette mentionne sa frustration parce que les amendements déjà discutés ne sont pas pris en compte.

SUR PROPOSITION DE OMAR BICKEL

ET SECONDÉ PAR ANTOINE BEAUPRÉ
IL EST RÉSOLU

de ne pas amener tous les amendements verbalement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Daniel Pascot dit qu'il n'est pas nécessaire de lier le but à un moyen.

* Retour à l'objectif 1 à la demande de Robin Millette.

05 Objectif 5 : Politique du numérique de FACIL

Omar Bickell trouve que le plaidoyer est ambitieux et qu'on devrait attaquer un volet à la fois.

DEMANDE D'AMENDEMENT PAR DANIEL PASCOT
ET SECONDÉ PAR ANTOINE BEAUPRÉ

afin de mettre élaborer ou participe à l'élaboration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Antoine Beaupré dit qu'on se doit de libérer les réseaux. Les systèmes de surveillance sont faits sur les réseaux.

La problématique du droit d'auteur est également discuté.

Marc Ouimet dit qu'il est important que tout le monde se prononce et cela fait l'unanimité.

Sébastien Grenier ajoute à cela le concept de gouvernement ouvert.

06 Objectif 6 : Semaine québécoise de l'informatique libre / SFD

Daniel Pascot suggère qu'il y ait des kiosques pour les entreprises. Il serait possible de faire ça à l'université et ce sans frais.

DEMANDE D'AMENDEMENT PAR CLAUDE COULOMBE
ET SECONDÉ PAR ÉRIC BEAURIVAGE

d'en profiter afin de faire du recrutement et financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Omar Bickell dit que l'on se doit de le faire avec tous les points.

Sébastien Grenier rappelle que le CELL a ouvert des portes et pourrait nous apporter une aide financière puisque l'objectif est en lien avec leur mandat.

SUR PROPOSITION DE ROBIN MILLETTE
ET SECONDÉ PAR CLAUDE COULOMBE
IL EST RÉSOLU

d'inscrire la SQIL à la Journée de la culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07 Objectif 7 : Nominations et récipiendaires de prix en informatique libre

Omar Bickell trouve l'idée générale très bonne, d'avoir un groupe qui fait de la veille

Martin Chénier dit qu'il faudrait aussi qu'il y ait un prix citron.

Claude Coulombe demande s'il y a une catégorie sur le logiciel libre à la remise des Prix Octas de la Fédération de l'informatique. Il serait mieux de s'intégrer à quelque chose qui existe déjà puisque ce serait plus facile.

SUR PROPOSITION DE MARTIN CHÉNIER
ET SECONDÉ PAR MATHIEU GAUTHIER-PILOTE
IL EST RÉSOLU

de donner des prix de mérite et de démerite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SUR PROPOSITION DE ROBIN MILLETTE
ET SECONDÉ PAR MATHIEU GAUTHIER-PILOTE
IL EST RÉSOLU

de reformuler l'objectif afin d'y ajouter comment s'insérer dans les Prix Octas.

Nominations et récipiendaires de prix en informatique libre et voir comment s'insérer dans les Prix Octas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08 Objectif 8 : Adapter nos règlements pour une participation à distance aux AGA et AGE

PROPOSITION AVANCÉE PAR ROBIN MILLETTE POUR YVES MOISAN
ET SECONDÉ PAR MARTIN CHÉNIER
IL EST RÉSOLU

de réviser les règlements.

Que FACIL expérimente avec des moyens virtuels pour encourager la participation à distance et proposer des amendements

09 Objectif 9 : Réduire la taille du CA

Martin Chénier et Sébastien Grenier se demandent pourquoi il y a un problème à 13 personnes et que 7 serait un bon nombre?

PROPOSITION AVANCÉE PAR ROBIN MILLETTE

ET SECONDÉ PAR MATHIEU GAUTHIER-PILOTE
AFIN QUE L'ON EN DISCUTE

Antoine Beaupré dit qu'il y a un code à respecter afin que l'on puisse changer les règlements généraux. Il faudrait que ce soit demandé à la prochaine AGA.

Sébastien Grenier ajoute que Koumbit l'a fait et que ça entre seulement en jeu après l'AGA.

Omar Bickell pense que ça ne changerait rien d'avoir moins de monde. Claude Coulombe est d'accord et dit que d'être plus amène encore d'avantage de militantisme.

Daniel Pascot prend la parole avant de partir pour dire qu'il y a deux choses qu'il aurait aimé voir de l'association:

1. Plus d'actions sur le public en ayant notre place dans les conseils d'administration des commissions scolaires.
2. Essayer de voir comment infiltrer les milieux de décision tout en continuant de soigner nos relations avec la presse.

* Daniel Pascot et Frédéric Côté quittent l'assemblée à 15 h 12.

ON DEMANDE LE VOTE

pour que le conseil d'administration se penche sur la question de la réduction de la taille des membres du CA.

2 personnes sont pour, 4 contre et il y a 5 abstentions.

REFUSÉE

10 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE ROBIN MILLETTE
ET APPUYÉE PAR MATHIEU GAUTHIER-PILOTE

la séance est levée à 15 h 29.